

■ Tri des déchets

Les locataires d'immeubles sensibilisés

Daniel Jacob, président du SETOM (syndicat mixte d'étude et de traitement des ordures ménagères), a signé vendredi, une convention avec Gérard Delauney, président de la Porte Normande, pour favoriser la collecte sélective des emballages ménagers en habitat collectif. Cette signature, effectuée en présence des représentants des bailleurs sociaux, concernait les immeubles situés sur le territoire commu-

nautaire, à Saint-André, La Couture-Boussey et Garennes-sur-Eure.

« *Les collectes sélectives connaissent un développement optimisé pour les zones rurales et pavillonnaires, qui est en constante progression depuis trois ans. Le SETOM a identifié une marge de progrès conséquente sur l'habitat vertical* », a précisé Daniel Jacob. Selon la convention, le syndicat mixte va prendre en charge des opérations de

communication de proximité et doter chaque appartement d'un sac de pré collecte pour isoler et transporter les déchets ménagers recyclables. Les signataires ont rappelé que plus de 45 % des déchets étaient recyclés ou valorisés, contribuant efficacement à la hausse de la taxe d'enlèvement pour les familles. « *En valeur plus parlante, le recyclage minore la facture de 23 euros par habitant* », a complété Daniel Jacob.



Daniel Jacob (à gauche) et Gérard Delauney ont signé une convention collective pour améliorer le tri.

Mardi 31 janvier 2012

Eure